

COMMUNIQUÉ

C'est avec une immense tristesse que le Groupe Hadafo Médias se voit contraint d'annoncer la mise en chômage technique de plus de 70% de ses employés à Conakry et dans ses antennes de l'intérieur du pays, à compter de ce mercredi 6 mars 2024, pour une durée de trois (3) mois.

Jamais, même pendant les périodes de crise les plus difficiles, telles que l'épidémie d'Ebola ou la crise de la COVID-19 où seul un strict service minimum était assuré, le Groupe Hadafo Médias n'avait eu à prendre une décision d'une telle ampleur.

Cette décision, la première de ce genre depuis la création de l'entreprise il y a 17 ans, est la conséquence directe des restrictions imposées à nos médias par les autorités de la transition depuis plusieurs mois. Ces restrictions ont eu et continuent d'avoir un impact financier inestimable sur notre groupe, rendant impossible le maintien de l'ensemble de nos effectifs dans leur intégralité.

La prise de cette décision a été extrêmement difficile pour la Direction du Groupe Hadafo Médias, qui est consciente de l'impact social et financier qu'elle aura sur ses employés et leurs familles.

Malgré cette épreuve, le Groupe Hadafo Médias réaffirme son engagement indéfectible envers la Guinée et l'Afrique. En tant qu'acteur majeur de l'information, nous continuerons à jouer notre rôle crucial dans la promotion de la démocratie et de l'État de droit, même en ces temps difficiles.

Afin de maintenir un service minimum d'information à la population, un nombre limité de travailleurs continuera à exercer ses fonctions pendant la période de chômage technique.

La Direction du Groupe Hadafo Médias exprime sa profonde solidarité et son soutien inconditionnel à tous ses employés touchés par cette mesure. En ces temps difficiles, nous appelons à la compréhension et au soutien de tous. Ensemble, nous surmonterons cette épreuve et continuerons à faire rayonner le Groupe Hadafo Médias comme un phare de l'information libre et indépendante en Guinée et en Afrique.

Conakry, le 06 Mars 2024

LA DIRECTION GENERALE

